

**DOSSIER DE PRESSE :****PARIS s'engage dans l'opération «Bébés Restos du Cœur »**

La Ville de Paris souhaite assurer la meilleure qualité de vie possible aux familles parisiennes et veut offrir à chacun, en particulier dans les premières années de sa vie, les conditions de son épanouissement. Elle participe activement à la lutte contre l'exclusion et consacre chaque année plus de 6 millions d'euros à l'aide alimentaire en faveur des Parisiens les plus démunis. A ce titre, la situation insupportable des tout-petits dont les familles connaissent de grandes difficultés sociales préoccupe fortement la municipalité

C'est pourquoi la Ville de Paris apporte son concours à l'opération «Bébés Restos du Cœur » en partenariat avec l'Association « les Restaurants du Cœur » et la Société Sodexo par une **campagne de dons qui sera organisée du 31 janvier au 4 février 2012.**

La Ville souhaite s'appuyer sur son réseau d'établissements d'accueil de la petite enfance pour inciter les parents à faire des dons en vêtements et petit matériel d'hygiène et de puériculture au profit de l'association « Les Restaurants du Cœur » et à les apporter dans les 104 établissements concernés par l'opération.

La Société Sodexo, titulaire d'un marché d'alimentation générale pour une partie des crèches de la Ville de Paris, apportera également son concours à l'opération par l'édition des supports de communication et mettra à disposition sa logistique pour l'enlèvement et le stockage des dons ainsi collectés dans les établissements qu'elle livre.

Paris soutient les Restos du Cœur, notamment par :

- **Une subvention de 145.000 euros**, votée lors du Conseil de Paris de décembre 2011, pour les dépenses de logistique de la campagne de distribution alimentaire 2010/2011 des Restos du Cœur ;
- **La mise à disposition gratuite de locaux** pour permettre la distribution de repas chauds et de colis dans différents points de la capitale, **qui représentent un apport annuel en nature évalué à plus de 310 000 euros :**
 - cinq locaux sur les six utilisés par l'association à Paris, dans les 1^{er}, 12^e, 14^e, 19^e et 20^e arrondissements ;
 - un restaurant administratif de la Ville dans le 4^e arrondissement les soirs de semaine ;

- **des subventions d'investissement** versées régulièrement à l'association pour lui permettre d'aménager ces locaux, pour un total de près de 600 000 euros depuis 2003.

Au total, le Département de Paris consacre chaque année environ 6 millions d'euros à l'aide alimentaire, permettant la distribution de plus de 3 millions de repas aux Parisiens les plus démunis ; il finance :

- **cinq restaurants solidaires**, d'une capacité d'accueil de 870 places, gérés par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris. Les horaires d'ouverture de ces restaurants (17h30-20h) permettent entre autres l'accueil des familles hébergées à l'hôtel et sont équipés de matériel pour les jeunes enfants. Les familles représentent 20% de la population accueillie dans ces restaurants.
- **17 associations** pour leur activité d'aide alimentaire, dont les Restos du Cœur, pour un montant global de plus de **800 000 euros** en 2011 ;
- **le restaurant social Santeuil (5^e)**, géré par l'association Aurore ;
- **le restaurant social Baudricourt (13^e)**, géré par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP)

BILAN DE L'OPERATION BEBES RESTOS DU CŒUR 2011

Les parents des enfants accueillis dans 119 crèches municipales approvisionnées par la SODEXO ont participé, du 31 janvier au 4 février 2011, à la campagne de collecte de dons, au profit des Restos du Cœur.

Grâce à la générosité des parents et à l'investissement du personnel de la SODEXO, des crèches municipales et des services de la DFPE, la campagne 2011 fut une réussite et a permis de collecter 442 sacs de 100 litres, 2 palettes de cartons, 10 kg de denrées alimentaires, soit un total de plus de 50m³, qui se répartit de la façon suivante : 80% de vêtements, 15% de jouets et 5% en produits d'hygiène et de puériculture.

LES BEBES RESTOS DU CŒUR

Depuis 1993, dans chaque centre de distribution, des points Bébés Restos du Cœur permettent de répondre aux problèmes spécifiques des mamans.

Y sont proposés de la nourriture, des couches, des vêtements et des jeux. Des pédiatres et des assistantes maternelles apportent également bénévolement leurs compétences. Les dons ont été utilisés en priorité pour les 500 familles parisiennes qui bénéficient de ces mesures d'accompagnement ciblées.

Contact presse : Aurélien Perol Tel 01 42 76 46 52 mail service.presse@paris.fr

LISTE DES LIEUX DE COLLECTE

MAIRIES	LIEU DE COLLECTE	JOUR DE COLLECTE
1 ^{er}	mairie	Du lundi 30 janvier au samedi 4 février
2 ^e	mairie à l'accueil	Du lundi 30 janvier au vendredi 3 février
8 ^e	mairie à l'accueil	Du lundi 30 janvier au vendredi 3 février
9 ^e	mairie au salon Aguado	Du lundi 30 janvier au vendredi 3 février
12 ^e	mairie à l'accueil	Du 30 janvier au 3 février de 8h30 à 17h et le jeudi de 8h30 à 19h30
13 ^e	mairie à l'accueil	Du lundi 30 janvier au vendredi 3 février de 8h30 à 17h sauf jeudi 2 février jusqu'à 19h
14 ^e	au RIF - accès sur le parvis	Du lundi 30 janvier au vendredi 3 février

15^e	mairie - salle du conseil d'arrondissement	Du lundi 30 janvier au vendredi 3 février de 9h à 12h et de 14h30 à 17h et le samedi 4 février de 9h à 12h
18^e	mairie à l'accueil	Du lundi 30 janvier au vendredi 3 février
19^e	maison de l'enfance 11/13 rue de la Moselle	Du lundi 30 janvier au vendredi 3 février de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
20^e	mairie à l'accueil	Du lundi 30 janvier au vendredi 3 février